

PROCES VERBAL CONSEIL DE SCIENCES PO SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Séance du 29 juin 2023

(format hybride: présentiel et visio)

Liste de présence :

Collège A: Professeurs des universités ou personnels assimilés

BRACONNIER Céline

BELAN Pascal

Collège B: Enseignants - chercheurs, enseignants et chercheurs

COSTE TRIN-DINH Nathalie

LARTIGOT-HERVIER Louise

MARY Sylvain

SRNEC Cynthia

Collège des BIATSS

GNANOU Alain

Collège des usagers titulaires

STOTZENBACH Sidonie

DE TOLDI Attila

BRUN Thibault (suppléant)

Personnalités extérieures

ALBANEL Christine

CONSTANT Bénédicte

CAMUS Philippe

DE CIDRAC Marta

DESFORGES Gwendoline

(A

Invité.e.s

DE MIRIBEL Sophie VOLA Anne-Catherine PHELIP Natalie MARNE Kelly

Avaient donné procuration

LOISEAU Irina
NICOLAS Erwan
HASSENTEUFEL Patrick
LE FUR Anne-Valérie
EPSTEIN Renaud
BLANCHARD Emmanuel
PHILIPPON Aziza
RAT Alizée

Membres en exercice : 23 Membres présents : 15 Membres représentés : 8

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 10h00





Délibération n° 01

Adoption du compte-rendu du conseil du 18 avril 2023

Le compte-rendu du dernier conseil de l'IEP est soumis au vote des administrateurs.

Ne prennent pas part au vote:1

Abstention: 0

Pour: 22 Contre: 0

Adoption à l'unanimité.

Délibération n° 02

Règlement des études 2023-2024

Le règlement des études de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye a été actualisé pour la rentrée universitaire 2023. Les conditions de validation des compétences, de valorisation de l'engagement étudiant et l'organisation de certains cours sur le campus sont précisées.

Ne prennent pas part au vote:1

Abstention: 0

Pour: 22 Contre: 0

Adoption à l'unanimité.





Délibération n° 03 Règlement intérieur 2023-2024

Le règlement intérieur de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye a été actualisé. Il prend désormais en compte les modalités selon lesquelles s'appliquent les règlements intérieurs respectifs de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye et de l'école Audencia dans le cadre du diplôme Bachelor *Politiques Publiques & Management des Organisations*. Dans la mesure où les cours ont lieu alternativement sur chacun des campus selon un agenda semestriel, le principe retenu est que les étudiants sont soumis au règlement intérieur de l'école qui les accueille. De la même façon, dans le cadre des stages, c'est le règlement intérieur de l'école avec lequel l'étudiant a signé la convention de stage qui s'applique.

Ne prennent pas part au vote:1

Abstention: 0

Pour: 22 Contre: 0

Adoption à l'unanimité.

Délibération n° 04 Calendrier universitaire 2023-2024

Le calendrier universitaire pour l'année 2023-2024 est soumis au vote des administrateurs.

Ne prennent pas part au vote:1

Abstention: 0

Pour: 22 Contre: 0

Adoption à l'unanimité.

(. A



Délibération n° 05

Convention de partenariat entre Sciences Po Saint-Germain-en-Laye et le Stade Académie

La convention de partenariat entre les 2 établissements a fait l'objet de quelques modifications.

Ne prennent pas part au vote:1

Abstention:0

Pour: 22 Contre: 0

Adoption à l'unanimité.

Délibération n° 06

Convention de partenariat entre Sciences Po Saint-Germain-en-Laye et Audencia

Cette convention définit les modalités d'exécution de ce partenariat avec l'école Audencia pour la mise en œuvre du Bachelor *Politiques Publiques & management des Organisations* tant sur le plan des obligations respectives des parties que sur le plan financier. Elle précise notamment :

- que les 2 établissements assurent à parts égales les enseignements de la formation
- que le solde de la formation net est réparti entre les 2 établissements

Ne prennent pas part au vote:1

Abstention:0

Pour: 21 Contre: 0

Adoption à l'unanimité.

C. A



Délibération n° 07 Projet de convention avec le lycée International de Saint-Germain-en-Laye

Cette convention précise les conditions de mise à disposition de l'auditorium du lycée International au bénéfice de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye pendant l'année universitaire 2023-2024

Ne prennent pas part au vote:1

Abstention: 0

Pour: 21 Contre: 0

Adoption à l'unanimité.

Délibération n° 08 Nouveaux tarifs d'inscription pour la rentrée 2023 du Diplôme Analyste en Cybersécurité et du Diplôme Renseignements et Menaces Globales

Ne prennent pas part au vote:1

Abstention: 0

Pour:21

Contre: 0

Adoption à l'unanimité.





Fait à St Germain-en-Laye, le 29 juin 2023

La présidente du conseil d'administration

Christine Albanel

Secritaire de séaule:

Aure - atheire VOLA



Secrétaire de séance :

Anne-Catherine Vola

